



la marque  
du bâtiment



# EURO GEL V2

ACCELERATEUR DE PRISE ET DE DURCISSEMENT

1411 – Ed 30/10/2015  
Page 1 sur 2

Marquage



Conforme aux exigences EN 934-2 : T.6

## 1. PRESENTATION

**EURO GEL V2** est un adjuvant liquide puissant accélérateur de prise et de durcissement des bétons et mortiers

L'effet accélérateur a pour but l'accroissement de la vitesse de dissolution des constituants du ciment, ce qui permet une hydratation plus rapide, un dégagement de chaleur qui provoque une accélération du durcissement des bétons dans les 4 heures qui suivent sa mise en place, qui les protège du gel jusqu'à -10°C.

**EURO GEL V2** augmente également les résistances mécaniques aux premiers âges, tout en conservant celles à long terme.

## 2. AVANTAGES

- Très efficace contre la carbonatation.
- Importante augmentation du temps de prise et de durcissement.
- Protège contre la désagrégation.
- Plus grandes résistances initiales et finales.
- Amélioration des cycles de fabrication.
- Réutilisation plus rapide des moules des pièces préfabriquées.
- Protège les bétons jusqu'à -10°C, une fois la prise du ciment faite.
- Réduit l'eau de gâchage.
- Diminue le point de congélation de l'eau.
- Améliore la compacité du béton.
- Sans action sur les résistances finales.
- Diminue le risque de retrait et de faïençage.

## 3. DOMAINE D'APPLICATION

**EURO GEL V2** répond aux besoins des bétonnages par temps froid en hiver (risque de chute de température) :

- Augmentation des cadences.
- Manipulation rapide des pièces.
- Mise hors gel du béton (banché, chauffé, étuvé, armé), mortiers, enduits.

**EURO GEL V2** est également recommandé dans la préfabrication (été comme en hiver) d'éléments en béton.

- Rotation accélérée des moules.
- Bétonnage de grande série.
- Des fabrications rapides.

## 4. MODE D'EMPLOI

**EURO GEL V2** est miscible à l'eau en toute proportion avec des ciments de classe R ou tous les liants normalisés (C.P.A., C.P.J.).

Mélanger sable, gravier, ciment.

**EURO GEL V2** doit toujours être ajouté à l'eau de gâchage.

Incorporer aux agrégats et compléter en eau.

L'eau de gâchage doit être réduite de 10%.

Le temps de malaxage sera de 3 à 5 minutes après incorporation de l'adjuvant.

**EURO GEL V2** est livré avec un doseur gradué de 400 ml.

On utilise couramment 500 ml / par sac de 35 Kg de ciment.

Pour les enduits prêts à l'emploi en général 1L pour 6 sacs de 25 kg.

**COMPAGNIE FRANCE CHIMIE**

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : [www.dorthz.com](http://www.dorthz.com)

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059





la marque  
du bâtiment



1411 – Ed 30/10/2015  
Page 2 sur 2

# EURO GEL V2

ACCELERATEUR DE PRISE ET DE DURCISSEMENT

Conforme aux exigences EN 934-2 : T.6

Marquage



**Compatibilité** : est compatible avec les adjuvants de la gamme DORTHZ (sauf **RETARPRISE** et **MAXI RETARD**).

**EURO GEL V2** n'a aucune action sur les chaux aériennes.

**Précautions** : En hiver,

Utilisé **EURO GEL V2** avec le respect des recommandations en matière de bétonnage par temps froid. N'utiliser pas d'agréats et de coffrages gelés (Ils seront entreposés couverts), ne pas sous-doser le produit.

Utiliser de préférence des coffrages en bois, moins conducteur de froid que ceux en métal.

Protéger les bétons frais contre le vent avec des bâches (pas de plastique en feuilles), afin de pouvoir garder la chaleur dégagée. Réduire l'eau de gâchage.

Dans le cas d'emploi avec d'autres produits (en particulier ceux permettant de réduire la quantité de ciment), des essais de convenances seront systématiquement réalisés.

Agiter avant l'emploi, si le produit a été entreposé un long moment, sans être utilisé.

**Application** :

**Conditions d'application**

: Conforme à la norme EN 934-2 et au DTU 21.4

**Dosage**

: 1,0 à 6% du poids du ciment (Soit de 0,68 L à 4 L pour 100 kg de liant)

**Nettoyage du matériel**

: Eau (ne pas laisser sécher)

## 5. CARACTERISTIQUES

**Aspect en pot**

: Liquide légèrement ambré

**Masse volumique**

:  $1.47 \pm 0.05 \text{ g.cm}^{-3}$

**Teneur en Cl<sup>-</sup>**

: <20 % en masse (inférieure aux limites du DTU 21.4)

**Point de congélation**

: -25°C

**Conservation**

: 1 an en emballage d'origine fermé

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).

## 6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).
- Ne doit pas être utilisé dans les bétons précontraints et planchers chauffants.
- Entreposer à basse température. Pur, peut geler, après dégel, il retrouve ses qualités.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.

**COMPAGNIE FRANCE CHIMIE**

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : [www.dorthz.com](http://www.dorthz.com)

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059

